

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 3 (1925)

**Artikel:** Le culte populaire de saint Théodule en Savoie (16 août)  
**Autor:** Gennep, A. van  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727952>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LE CULTE POPULAIRE DE SAINT THÉODULE EN SAVOIE

(16 août)<sup>1</sup>

A. VAN GENNEP.

*A Claudius Servettaz.*

### I



OUR le culte de saint Théodule en Savoie comme pour celui de nos autres saints populaires, se pose un problème de dates qu'il sera, dans la grande majorité des cas, impossible de résoudre tant que nos archives publiques et privées n'auront pas été mieux utilisées.

Notamment, il nous manque encore des monographies de paroisses et de communes en nombre suffisant: on peut en effet estimer à une quinzaine à peine, les grandes villes exceptées, celles qui ont fait l'objet de travaux vraiment scientifiques, après dépouillement non seulement des archives centrales des chefs-lieux et de Turin, mais surtout après usage aussi des documents locaux conservés chez des particuliers ou dans les études de notaires, les presbytères et les mairies.

Comme le présent mémoire n'est, ainsi que les précédents<sup>2</sup>, qu'un fragment préliminaire, destiné à être complété par des chercheurs locaux, du second volume de *En Savoie*, qui sera consacré à la description des coutumes populaires des deux départements du Premier de l'An à la Saint-Sylvestre, je résume ici quelques-unes des observations générales qui seront données en détail dans l'*Introduction* à ce volume.

<sup>1</sup> Voir les *Acta Sanctorum* à cette date pour les légendes hagiographiques.

<sup>2</sup> « Jean d'Espagne. les étapes de son culte en Savoie », tir. à part de la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1916. — « Le culte populaire de sainte Agathe en Savoie », *Rev. d'Etn. et des Trad. pop.*, 1924, p. 28-35. — « Le culte populaire de saint Clair et de saint Blaise en Savoie », *Ibid.*, p. 136-148. — « La Chandeleur et la Saint Valentin en Savoie », *Ibid.*, p. 225-245. — « Les coutumes de Mai en Savoie », *Lux*, mai 1924, p. 142-143. — « Le culte populaire de saint François de Sales en Savoie », *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> février 1924, p. 612-640. — « Le culte du B. Ponce de Faucigny en Savoie », *Rev. d'Etn. et des Trad. pop.*, 1924, p. 323-342. — « Le culte de saint Antoine ermite en Savoie, *Actes et Mémoires du Congrès d'Histoire des Religions de Paris*, tome I, p. 413-443, avec carte.

Sur les dates d'émergence du culte d'un saint en Savoie, on ne possède que peu de documents laïques. Ceux-ci comprennent surtout les actes par lesquels un individu ou une famille décidaient de transférer à la paroisse la propriété de tel ou tel bien comme fondation d'une chapelle et de messes. Il faudrait donc posséder un *corpus* de tous ces actes, à propos de toutes les chapelles et de toutes les fondations de messes dans les deux départements, pour se rendre compte exactement du degré de popularité, au cours de chaque siècle, de chaque saint ou personnage considéré comme tel.

A défaut, on trouve souvent des renseignements précis dans les *Procès-verbaux des Visites pastorales* des divers évêques ou archevêques de Genève, Chambéry, Grenoble, Saint-Jean de Maurienne et Moutiers. Pourtant, la valeur documentaire de ces procès-verbaux est très variable; les plus anciens, et qui nous seraient le plus utiles, sont aussi ceux qui sont, en règle générale, le moins détaillés. Ce n'est guère qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que ces procès-verbaux donnent des renseignements à la fois sur les églises, sur les chapelles et sur les mœurs populaires, en y comprenant les pèlerinages et les pratiques locales, ainsi qu'un catalogue des reliques. Ceci tient manifestement au degré plus élevé d'instruction générale des évêques à ce moment, à la lutte contre les tendances protestantes, à l'organisation scientifique des recherches des Bénédictins et des Bollandistes. En ce siècle aussi, le niveau intellectuel du clergé rural commence à être regardé comme un élément important de la force du catholicisme dans les campagnes, témoin le style nouveau des *Instructions synodales*.

Or, pour beaucoup de chapelles, l'émergence dans l'histoire ne se fait qu'à ce moment, comme on peut voir en consultant le catalogue de l'abbé Burlet<sup>1</sup>, catalogue que le recours à des monographies paroissiales ou communales modifie pourtant sur un grand nombre de points. Si donc, dans les pages qui suivent, je signale l'existence du culte local d'un saint, par exemple de saint Théodule, à une date déterminée, je prie le lecteur de considérer que cette date ne prouve pas que le culte de ce saint n'existe pas dans cette localité antérieurement à la date donnée.

Cette observation présente une importance qui varie selon le saint dont on s'occupe. Si le « saint » est relativement moderne, comme le bienheureux Ponce de Faucigny ou le bienheureux Jean d'Espagne (considérés par le peuple comme saints autant que les autres), les dates d'émergence écrites ont des chances de coïncider avec celles de la fixation locale du culte. Mais quand il s'agit de saints anciens comme les apôtres, les premiers martyrs, les saints du groupe thébénien, etc., l'image historique a des chances d'être fausse. Il est impossible d'évaluer avec certitude ce degré d'erreur; on ne peut, dernier recours, que raisonner par analogie.

Mais ici se présente un autre danger d'appréciation, qui a fait trébucher naguère M. Ritter. Il a admis que de l'inscription d'un saint dans la liturgie ancienne on

<sup>1</sup> J. BURLET : *Le culte de Dieu, de la Vierge et des Saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiographique*. Chambéry, 1916.

pouvait conclure à l'existence d'un culte vraiment « populaire ». Et il a dressé la liste des « saints honorés dans les diocèses » de Genevois et de Tarentaise<sup>1</sup>. Or, c'est un fait curieux que la plupart de ces saints sont restés absolument ignorés du peuple. Si nous prenons par exemple la liste de Tarentaise, nous voyons signalés dans le missel de l'évêché, mais entièrement inconnus des paysans, les saints: Taurin, Brice, Remi, Vast, Melanius, Aubin, Paterne, etc., soit pour la seule catégorie des saints mérovingiens et carolingiens plus de vingt sur un total de trente; et des dix restants, quatre seulement ont été l'objet en Tarentaise de cultes ruraux (Martin, Germain, Brigide et Ouen).

On peut faire la même observation pour tous les diocèses de la Savoie, et distinguer par suite la catégorie des saints uniquement liturgiques, au culte cantonné dans les cathédrales et observé seulement par le clergé régulier et séculier central de la catégorie des saints ruraux, qui sont aussi ceux du petit peuple des villes, même épiscopales. C'est une erreur considérable que de juger de la dévotion pour un saint quelconque en Savoie d'après son inscription dans les diverses liturgies, jadis variables, comme on sait, de diocèse à diocèse. C'étaient des saints, qu'à défaut d'un meilleur terme, je nomme « savants ».

Naturellement, un nombre assez grand de saints sont en même temps liturgiques et populaires, tels surtout les apôtres, comme saint Pierre, saint Jacques, etc.; pas tous cependant. Enfin, nous avons même en Savoie des saints qui sont populaires sans être liturgiques, telle sainte Victoire du Vuache.

Mais, il y a mieux: dans la catégorie des saints « savants » on doit ranger, selon les localités et les dates, des saints qui ont eu un culte et une chapelle créés, comme on a dit, par des particuliers. Si ces particuliers étaient roturiers, ou de noblesse récente, ou de vieille souche noble strictement locale, la fondation apparaît comme l'expression individuelle d'une tendance collective populaire. Mais si la fondation est due à des membres de la haute aristocratie, vivant plutôt à la cour, ou à des nouveau-venus intronisés par acquisition ou par mariage dans des propriétés qui jadis appartenaient à des possesseurs issus d'une souche locale, on doit regarder l'existence dans la localité d'un culte de saint comme une adjonction artificielle au *credo* populaire du pays.

<sup>1</sup> Eugène RITTER : « Les Saints honorés dans le diocèse de Genève », *Revue savoisienne*, 1888, p. 232-243. — Cf. les compléments du chanoine Gonthier, *Ibid.*, p. 289-292. — Eugène RITTER : « Les Saints honorés dans le diocèse de Tarentaise », *Congrès d'Aiguebelle des Sociétés savantes savoisiennes*, Chambéry 1895, p. 160-165. On voit, d'après la discussion du texte, que ces titres donnent une idée erronée; il faut lire : « saints honorés liturgiquement dans les églises du diocèse de ... » ou: « dans la liturgie du diocèse de ... » Quant au culte rendu aux saints patrons, il a été parfois seulement, mais pas toujours, populaire; dans beaucoup de paroisses, la saint le plus « objet de culte » était autre que le saint patron; voir plus loin ce qui est dit de Reignier.

La confusion critiquée est surtout visible dans un autre mémoire d'Eugène RITTER : « Les Saints honorés dans le diocèse de Genève et les autres diocèses de Suisse et de Savoie », *Congrès d'Evian des Sociétés savantes savoisiennes*, Evian, 1897, p. 111-118.

En se reportant aux monographies et en étudiant à part l'histoire de chaque fondation pieuse, on constate la fréquence de cette introduction dans le culte local de saints adventices. C'est le cas par exemple de sainte Catherine dans beaucoup de paroisses. Pour préciser ces observations, je citerai le cas de la paroisse de Reignier, bien étudié par l'abbé Gave<sup>1</sup>, voisine de Genève et qui, au surplus, possérait une chapelle de saint Théodule.

Lors de sa fondation au haut moyen âge, la paroisse est placée sous le vocable de saint Martin de Tours, ce qui confirme son ancienneté; vers la fin du moyen âge, en dehors de l'église est une chapelle-oratoire de saint Blaise, accostée d'une maison presbytérale particulière qui fut rasée en 1666 parce que tombant de vétusté. Ces deux cultes sont primitifs et fondamentaux dans cette paroisse; mais celui de saint Martin est resté « savant », car il ne comprend aucune pratique hors des cérémonies normales, et ne comporte aucune spécialité médicale; au lieu que saint Blaise était l'objet de pèlerinages et d'invocations contre les maux de gorge. La visite pastorale de 1443 insiste à plusieurs reprises sur l'importance de ce culte de saint Blaise qui est aussi à cette date le patron de la confrérie locale du Saint-Esprit, forme de culte collectif local; rien de pareil pour saint Martin, quoique patron.

Laissant de côté les chapelles, fondées au XV<sup>e</sup> siècle, de sainte Marie, de la Bienheureuse Vierge Marie et de la Trinité, qui appartiennent à une autre catégorie rituelle, on constate la création à Reignier d'une chapelle de saint Sébastien fondée avant 1481 par Nicod Psautier, don « populaire », à cause de la peste; puis il faut attendre à 1580 pour trouver de nouvelles chapelles qui sont: celles de Marie-Madeleine fondée par les seigneurs de Magny, puis patronnée par les nobles de Sautier (donc culte savant); de saint Laurent et de saint Théodule, dont on ne connaît plus à ce moment la date de fondation, ni les patrons, ni les revenus. Il y a donc des chances que ces deux chapelles aient été fondées par des roturiers et que le culte de ces deux saints, qui comprend des attributions prophylactiques populaires, soit venu à Reignier à la suite d'une vague de dévotion uniquement rurale; en tout cas, lors de la visite de saint François de Sales, en 1606, la chapelle de saint Laurent a disparu et celle de saint Théodule a été remise aux soins de la famille roturière Berthollet, enfin celle de saint Blaise à la présentation des Domen et des Meynet, tous paysans.

Dans d'autres paroisses, la différence est plus marquée, mais je tenais à prendre celle-ci pour exemple parce qu'on y voit en jeu le mécanisme dont j'ai parlé: en 1481, le culte officiel de saint Théodule n'existe pas encore à Reignier (le procès-verbal de cette année est détaillé et bien fait); on le voit émerger historiquement en 1580; mais son arrivée dans la paroisse a dû être antérieure.

Le culte de saint Théodule en Savoie fournit de plus un exemple caractéristique

<sup>1</sup> GAVE : *Monographie de la paroisse de Reignier*. Annecy, Académie Salésienne, 1900.

de l'influence épiscopale en faveur de l'extension de dévotions particulières, dont de nos jours on peut constater directement le mécanisme dans la diffusion du culte de saint Joseph, de N. D. de la Salette, de N. D. de Lourdes, etc. Saint François de Sales a toujours témoigné d'un respect spécial pour les saints du cycle d'Agaune, cycle auquel appartient saint Théodule, bien qu'il ne compte pas au nombre des martyrs de la Légion thébénne. Je ne saurais dire si saint François a connu dès son enfance saint Théodule comme intercesseur particulier à la Savoie; cela est probable, puisque l'un des centres du culte comprenait Annecy-ville (saint Maurice) et Annecy-le-Vieux. En tout cas, il a rencontré un assez grand nombre de chapelles consacrées à ce saint lors de ses visites pastorales pour décréter qu'il méritait de la part des populations savoyardes une dévotion spéciale. Aussi de son vivant et après sa mort, le nombre des chapelles de saint Théodule a-t-il augmenté dans des proportions marquées, sinon dans tout le diocèse, du moins dans le Faucigny. Il serait donc intéressant de pouvoir dans chaque cas faire le départ entre les chapelles de saint Théodule antérieures à saint François de Sales et celles qui sont dues à son influence, travail encore difficile, vu l'absence de publications comme celle de l'abbé Gave sur Reignier.

## II

Saint Théodule, de son vrai nom Théodore<sup>1</sup>, était évêque d'Octodurus, vers 380. Contemporain du pape Damase, c'est lui qui édifa le culte des reliques des martyrs d'Agaune dits Légion thébénne; il les enveloppa d'étoffes de soie et construisit pour les abriter une basilique qui s'appuyait au rocher; il rédigea leur martyrologe; ses écrits furent communiqués par Isaac, évêque de Genève, à saint Euchère. On suppose que ses ossements furent inhumés d'abord à Octodurus et que leur translation à Sion eut lieu au moment du transfert dans cette ville du siège de l'évêché d'Octodurus. Quoi qu'il en soit, le culte populaire de saint Théodule est certifié localement dès 999 et s'est répandu très tôt en Suisse, grâce à une confusion dont on connaît d'autres cas en hagiographie. En effet, le peuple a très vite oublié son nom véritable de Théodore et l'a confondu avec saint Théodore martyr à Sienne; en outre, la légende dorée l'a identifié à un évêque de Sion intronisé par Charlemagne, mais en réalité placé à la tête du Valais par un roi burgonde de nom inconnu.

Bien mieux, l'attribut principal et la relique la plus répandue de saint Théodule, à savoir la cloche, soit entière, soit fragmentaire, date non des personnages cités,

<sup>1</sup> La prononciation savoyarde, notée uniformément dans les *Visites pastorales*, était « Théodore ».

Ainsi s'expliquerait peut-être la forme dialectale *Théodolle* signalée à Lugrin en 1617. C'est évidemment la prononciation primitive *Theodoulos*; la métathèse de *t* et de *r* est normale dans toutes les langues; et l'on ne saurait exiger des paysans savoyards la connaissance exacte des prototypes grecs.

mais d'un autre évêque encore de Sion, Théodore II, qui vivait au VI<sup>e</sup> siècle. Des fragments de la cloche de saint Théodule furent dès le haut moyen âge expédiés dans une grande partie de la chrétienté pour être incorporés dans les cloches nouvellement fondues.

M. Stükelberg, à qui j'emprunte ces renseignements<sup>1</sup>, a déterminé d'après les documents d'archives, et reporté sur carte, les dates d'émergence dans la littérature historique du culte de saint Théodule en Suisse. Nous n'avons à nous occuper ici que des régions suisses voisines de la Savoie. Or, c'est un fait à retenir que toutes les dates d'émergence notées par M. Stükelberg pour les hautes vallées orientales du Valais (Champéry, etc.), le pays de Vaud et la région genevoise, ne tombent qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle (visites pastorales de 1504), alors que le culte de ce saint s'était répandu vers la Suisse alémanique (St-Gall, Lucerne, etc.) dès les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Je sais bien que M. Stükelberg a dû se heurter ici à des silences du même ordre que ceux auxquels j'ai affaire en Savoie; je veux dire que le culte de ce saint, et des autres, a pu se fixer dans maintes paroisses avant que, pour une raison ou une autre, les

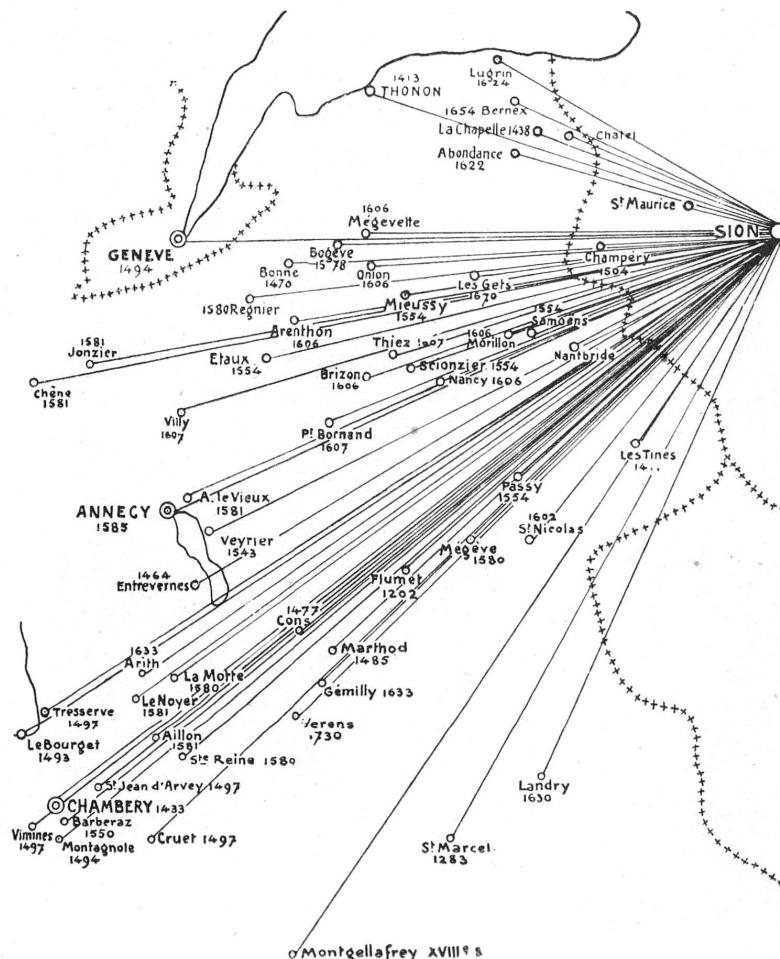


FIG. 1.  
Schéma (type Stükelberg) de la diffusion du culte de S. Théodule en Savoie.

documents officiels aient jugé utile d'en faire mention.

Cette observation vaut aussi pour les directions géographiques reportées sur carte par ce savant, abstraction faite des conditions géographiques, surtout des cols et

<sup>1</sup> E.-A. STUECKELBERG: *Die schweizerischen Heiligen des Mittelalters*. Zurich, 1903, p. 111-116, avec carte et bibliographie.

des vallées, ce qui tend à fausser l'image graphique de l'expansion du culte. Elle donne l'impression que ce culte s'est répandu à partir de Sion en éventail dans deux directions principales; les directions secondaires sont vers Genève-Lyon d'une part et vers le haut Valais d'autre part; les sanctuaires de Welschenrohr et de Bâle ont pu être fondés non pas en direction rectiligne comme l'indique le schéma, mais tout autant en direction transversale.

Pour montrer la valeur de l'objection théorique que je fais à M. Stückelberg, j'ai tracé un schéma semblable pour la Savoie (*fig. 1*); et je donne aussi une carte avec indications routières et hydrographiques, donc orographiques, pour le contrôle, carte qui est à la base de l'exposé qui suit (*fig. 2*). On voit alors que le principe fondamental de la diffusion du culte de saint Théodule en Savoie a été déterminé non par le hasard, mais par des conditions d'ordre social, qu'il est d'ailleurs difficile de reconstituer maintenant.

La carte schématique donne l'impression de l'extension du culte en éventail et de l'est vers l'ouest. Au contraire, la carte avec détails hydrographiques montre que le culte s'est plutôt diffusé du nord vers le sud; en outre la fixation autour de Chambéry est indépendante, d'après les dates d'émergence, de la fixation dans les Bauges ou de l'extension dans les hautes vallées de l'Arve et de l'Arly. Le système des schémas hagiographiques de M. Stückelberg donnerait une idée erronée des conditions réelles de l'extension du culte des saints en pays de montagnes. En outre, cette extension a été déterminée dans chaque cas particulier par les attributions du saint. Elle n'a pu se faire de la même manière, par exemple, pour un saint pastoral et pour un saint qu'on invoquait contre la peste. On verrait, en étudiant le culte populaire de saint Roch en Savoie, en effet, que la carte d'extension de son culte ne se superpose pas à celle du culte de saint Théodule.

Alors que le culte de saint Maurice d'Agaune est déjà répandu dans toutes nos campagnes dès le milieu du X<sup>e</sup> siècle et entièrement constitué dès le début du XI<sup>e</sup>, le culte de saint Théodule n'apparaît dans les documents écrits qu'au début du XIII<sup>e</sup>. Il semble bien que le texte le plus ancien soit celui qui signale l'existence à Flumet d'une chapelle consacrée à notre saint en 1202; cette chapelle tomba ensuite en ruines faute de dotations suffisantes, fut reconstruite en 1602 et reçut la visite de saint François de Sales en 1606; elle fut brûlée lors du grand incendie de Flumet en 1679; en en reconstruisit une autre, dont il est encore parlé en 1766<sup>1</sup>.

Appliquons maintenant notre méthode géographique: quelle est la voie de passage entre Flumet et Saint-Maurice? C'est d'abord le chemin Mégève-Chamonix-Vallorcine, et, d'autre part, le chemin Mégève-Sallanches-Samoëns-Monthey. Dans le cimetière de Mégève existait en effet une très vieille chapelle consacrée à saint

<sup>1</sup> PETTEX: *Notice sur Besson*, p. 8. — DUFOUR et RABUT: *Histoire de la commune de Flumet*. Chambéry, 1867, p. 69.

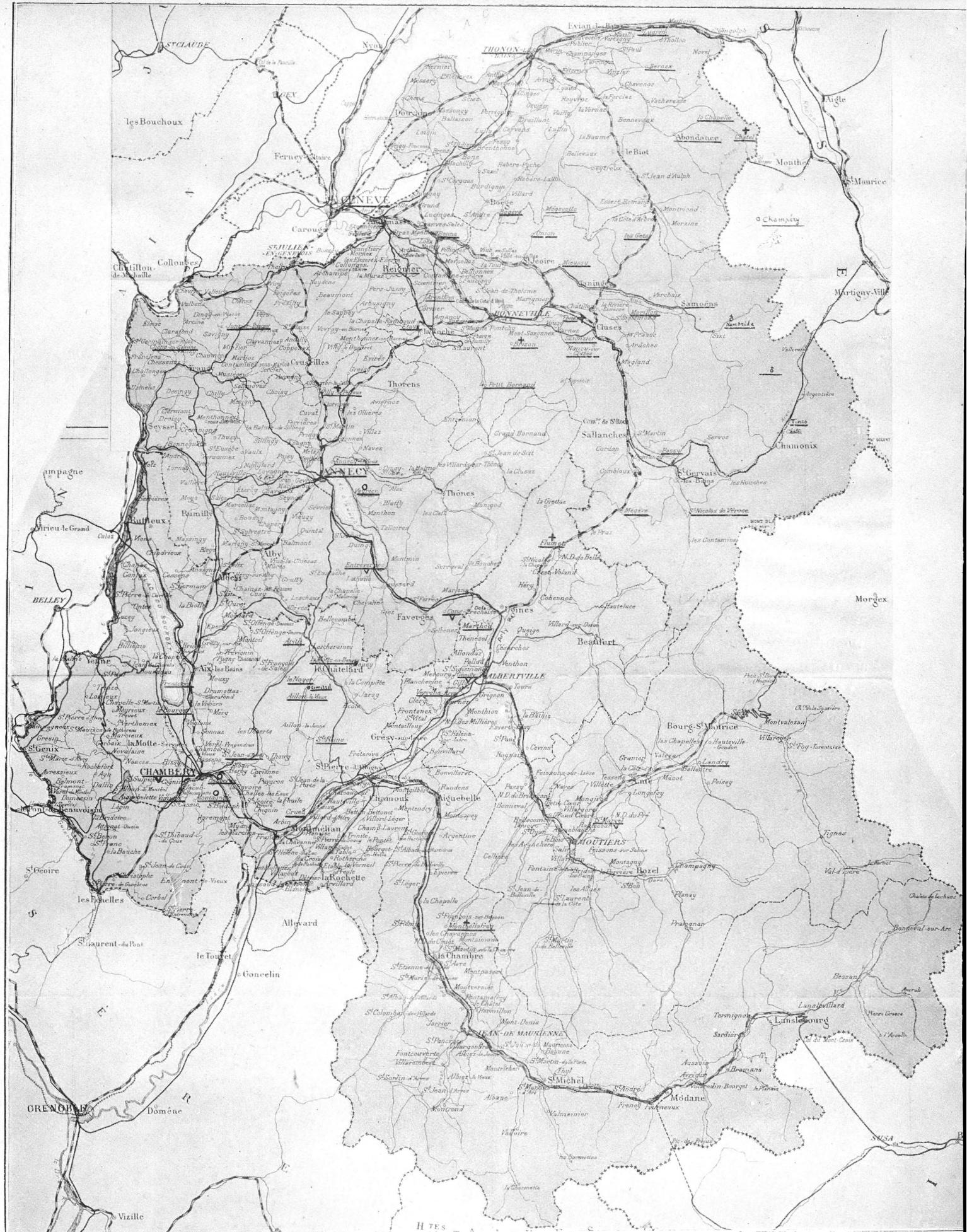


FIG. 2. — Diffusion du culte de saint Théodule en Savoie: — Chapelle; + patronage;  $\vee$  reliques;  $\circ$  confrérie;  $\circlearrowleft$  oratoire.

Théodule et dont fait mention, à ce titre, la visite pastorale de 1580; l'existence de cette chapelle est encore certifiée lors des visites de 1606<sup>1</sup> et de 1620<sup>2</sup>.

L'ancien chemin de Mégève à Chamonix passait par saint Nicolas de Véroce et par les Houches. Pour la première de ces localités, on a un témoignage de 1602 au sujet de l'existence d'une chapelle dont il est dit, lors de la visite de 1607, qu'elle était située au hameau de Haute Frasse<sup>3</sup>; c'était donc un oratoire. Je n'ai pas de renseignements sur l'oratoire des Houches, paroisse distraite de Chamonix en 1767. Sur le territoire de Chamonix, tout au bout de la vallée, au-dessus d'Argentières, subsistait il y a cinquante ans un sanctuaire primitif et grossier consacré à saint Théodule.

Voici pour cette chapelle un texte d'André Perrin, fondé sur des documents d'archives: « Dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, une chapelle, dite du Chatelard, existait à Argentières, lieu-dit aux Tines, dédiée à saint Théodule. A la demande de Jean Simon alias Fraceran le vieux, une indulgence de cent jours fut accordée à toutes les personnes qui la visiteraient des premières aux secondes vêpres; cette concession est signée de huit cardinaux, dont trois évêques et cinq diacres. Diverses fondations pour messes furent faites par Michel Cachat fils de Claude, du hameau des Bois, marchand et bourgeois de Chaslon en Champagne. Désirant payer un tribut de reconnaissance envers Dieu qui avait favorisé ses travaux, il s'était souvenu de la petite chapelle dans laquelle il avait prié enfant. En 1529, il donne un capital de 400 florins pour 12 messes... ses neveux Michel et Guillaume Cachat firent en son nom une semblable fondation en 1662. Enfin, en 1770, il donna encore 412 livres 10 sols tournois dont le revenu, de 41 florins 8 sols monnaie de Savoie, devait être employé suivant son désir: 35 florins (420 sols) pour faire célébrer 21 messes et 6 florins 8 sols (80 sols) en réparations de la chapelle<sup>4</sup>. Deux ans après, Nicolas Vellot, du village des Bois, fondait aussi trois messes annuelles, au capital de 100 florins. Le service de ces fondations fut maintenu jusqu'à la Révolution; la visite épiscopale de 1766 constate la célébration de 40 messes payées par le procureur. Après la Révolution, le capital n'était plus que de 654 livres et le revenu consacré aux réparations »<sup>5</sup>

Le hameau des Bois était, et est encore, au débouché du glacier des Bois, partie terminale de la Mer de Glace; le lieu dit des Tines est un peu plus haut, vers Argentières, avant d'arriver à Lavancher. La chapelle dont il est parlé semble, selon le rapport d'informateurs récents, ne plus exister. Elle est aussi signalée dans le procès-verbal de visite de 1649<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Chanoine REBORD: *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy*, t. II. Annecy, 1923, p. 414.

<sup>2</sup> J. BURLET : *loc. cit.*, p. 250.

<sup>3</sup> REBORD : *loc. cit.*, t. II, p. 268.

<sup>4</sup> Il y a visiblement des fautes d'impression dans le texte en ce qui concerne les dates: Michel Cachat n'a pas pu vivre en 1529 et en 1770; il faut sans doute lire 1562 et 1570.

<sup>5</sup> André PERRIN : *Histoire ... de Chamonix*, p. 218-219.

<sup>6</sup> D'après BURLET; aucune mention dans REBORD.

Vers 1870, le baron Raverat parcourut à son tour la vallée de Chamonix et, partant de Vallorcine, il fit l'ascension du Buet par la Pierre à Bérard, le col de Bérard et le col de Salenton. Au-delà, sur les déclivités du Buet, « un gazon court mais abondant pousse entre les nombreux quartiers de rocs ou les amas de lauzes tranchantes qui, par larges places, recouvrent le terrain. Ça et là, quelques cabanes de bergers ; de tous côtés, des bestiaux. Dans un endroit assez apparent s'élève un oratoire dédié à saint Théodule, premier évêque de Sion ; ce bienheureux, très vénéré des bergers de cette partie de la Savoie, étend sa protection sur les troupeaux de la contrée. Non loin du sanctuaire, on remarque trois cavernes où habitent trois fées qui, elles aussi, protègent pâturages et bestiaux. Les bergers, et surtout les bergères, vous raconteront tous les faits et gestes de ces fées et vous diront même leurs noms pleins de poésie et d'euphémisme : Diamantine, Isobéide et Saphir »<sup>1</sup>.

Laissons de côté ces « fées » qui sont manifestement des fabrications savantes, ou facétieuses, du XIX<sup>s</sup> siècle ; le deuxième nom n'a, comme de juste, rien d'oriental ; c'est, je pense, une prononciation fautive de chrysobéryl. Ces trois pierres précieuses élevées au rang de « fées » sont le digne pendant de la bonne fée Barmina, inventée par M<sup>me</sup> Cazin<sup>2</sup> pour expliquer poétiquement les « belles horreurs » des gorges de la Diosaz, fée qui se retira aussi dans une grotte tapissée de diamants située au fond d'une énorme crevasse du désert du Platey.

Plus important pour nous est le fait que les pâturages et même certains terrains en vallée appartenaient aux Valaisans, qui venaient périodiquement faire paître en Savoie leurs troupeaux, alors que maintes familles des vallées de Chamonix et de Sixt possédaient des vignobles en Valais<sup>3</sup>. Etant donnés ces rapports, on peut sans doute attribuer aux Valaisans l'importation en Savoie du culte de saint Théodule, évêque de Sion, dans la vallée de Chamonix.

La même aire de culte comprend la chapelle de Nambride, non signalée par Burlet, mais que l'abbé Rannaud, dans sa monographie de Ponce de Faucigny, indique comme existant en 1765<sup>4</sup>. Puis viennent les chapelles de Samoëns, signalée en 1554 (Burlet) et de Morillon indiquée en 1606 (Rebord). La voie directe du Valais vers Sallanches partait de Sixt et débouchait dans la vallée de l'Arve non loin de Passy, où une chapelle de saint Théodule est signalée en 1554 et en 1606. Les hautes vallées de l'Arve, du Giffre et de l'Arly semblent donc former une aire unique dans

<sup>1</sup> RAVERAT : *Haute-Savoie*, p. 340-541.

<sup>2</sup> Jeanne CAZIN : *Les petits montagnards*, Bibliothèque rose, p. 72-80. Ces légendes fabriquées reposent pourtant sur l'idée populaire de cette région qu'il existe des trésors de pierres précieuses dans le massif du Mont-Blanc, idée qui fut cause, comme on sait, de la mort de Jacques Balmat.

<sup>3</sup> Pour la vallée de Chamonix, voir PERRIN : *loc. cit.*, p. 63, 147, 168. — Pour les pâturages de la montagne de Tanneverge, au dessus du Fer à Cheval, vendus ou perdus au jeu, V. L. : *Souvenirs de Sixt*. Genève, 1856, p. 174.

<sup>4</sup> Marie RANNAUD : *Le Bienheureux Ponce de Faucigny*, p. 221.

laquelle le culte a pu venir soit de Sion par Martigny, soit de Saint-Maurice par Chambéry, où M. Stückelberg signale l'existence d'une chapelle dès 1504.

Il resterait que l'existence d'un centre de culte à Flumet au début du XIII<sup>e</sup> siècle est difficile à expliquer en présence des dates récentes obtenues pour l'aire définie à l'instant. Le fait intéressant est que le culte de saint Théodule s'est, à partir de Flumet, répandu vers le sud: des reliques du saint sont indiquées à Cons-Sainte-Colombe, en 1477<sup>1</sup>, une chapelle à Marthod, en 1485; et lors de la visite de 1633, on constate l'existence, non seulement d'une chapelle, mais aussi de reliques à Gemilly, en face d'Albertville; puis une chapelle à Verrens, en 1730.

L'aire de Tarentaise comprend Saint-Marcel et Landry. Le culte remonte assez haut puisque, par son testament en date des calendes d'août 1283, l'archevêque Pierre III, inscrit plus tard au nombre des saints, légua à la chapelle du château de Saint-Jacques (située sur Saint-Marcel et qui appartenait aux archevêques) un psautier, deux bréviaires anciens et une châsse (*textam*) en argent contenant des reliques de saint Théodule; ces reliques restèrent dans la chapelle jusqu'à la démolition du château, probablement en 1615, par ordre de Charles-Emmanuel I<sup>r</sup>. A ce moment, les objets sacrés de la chapelle furent transférés à l'église paroissiale de Saint-Marcel<sup>2</sup>; une visite pastorale de 1630 signale dans cette église une chapelle dédiée à saint Théodule, mais sans faire mention des reliques; l'abbé Burlet note bien la date de cette visite, mais ignore à la fois le testament de Pierre III et l'existence des reliques. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle de saint Théodule est richement dotée et les paroissiens offrent des gâteaux devant la porte de l'église<sup>3</sup>; enfin, l'existence de ces reliques à Saint-Marcel est encore affirmée pour l'année 1884 par E. L. Borrel<sup>4</sup>.

Pour Landry, on n'a qu'un passage de la visite pastorale de 1630 qui indique une chapelle consacrée à saint Théodule dans l'église<sup>5</sup>; il y faut peut-être voir un prolongement du culte auparavant localisé à Saint-Marcel:

Il n'est pas évident que l'aire de Tarentaise soit une extension de l'aire des hautes vallées du Giffre, de l'Arve et de l'Arly; non seulement les dates et les limites des diocèses s'opposent à cette hypothèse, mais aussi la configuration géographique. Il me paraît plus probable que le centre tarin a été déterminé soit par des rapports personnels de quelque archevêque de Moûtiers avec ses confrères de Sion ou de Genève, soit par un mouvement populaire qui, venu du Valais par le Grand-Saint-Bernard, est ensuite remonté par Morgex et a redescendu le Petit-Saint-Bernard, voies de pèlerins très fréquentées au moyen âge<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Document découvert par M. Burlet.

<sup>2</sup> E.-L. BORREL : *Monuments de la Tarentaise*. Paris, 1884, p. 142.

<sup>3</sup> PÉROUSE : *Paroisses rurales*, p. 66 et note 2.

<sup>4</sup> BORREL : *loc. cit.*

<sup>5</sup> BURELT : *Culte de Dieu*, etc., p. 251.

<sup>6</sup> A moins qu'il ne s'agisse en Tarentaise de saint Théodule de Sienne?

Quoi qu'il en soit, le mouvement du nord-ouest au sud-est indiqué ci-dessus pour la première aire trouve son parallèle en Chablais et dans les Bauges. La voie qui suit le Léman est jalonnée par des chapelles de saint Théodule à Lugrin, signalée en 1624 comme ancienne, à Thonon dès 1413 et à Genève en 1494, où le culte de saint Théodule a pu aussi parvenir par le pays de Vaud, région pour laquelle M. Stückelberg a réuni les documents.

Cette observation vaut aussi pour Thonon: si le culte avait suivi le Léman, on constaterait, je crois, davantage de chapelles dans les paroisses riveraines. Or, Thonon est aussi l'aboutissement d'une voie qui, venant du Valais par Monthey et le col de Morgins, débouche à Châtel qui a saint Théodule pour patron de paroisse dès sa fondation. Le culte est encore certifié comme en honneur en 1438 et a pris fortement racine au moins vers la fin du moyen âge à la Chapelle-d'Abondance, autrefois Chapelle-des-Frasses, où les visites pastorales de 1606, 1622 et 1624 le signalent comme encore vivace; un appendice au procès-verbal de 1606 déclare que «la chapelle de saint Théodule de Chastel est unie avec La Chapelle de la Frasse et qu'on n'y confère aucun sacrement»<sup>1</sup>, il semble donc qu'un seul desservant avait à célébrer dans les deux sanctuaires consacrés au même saint.

La chapelle dédiée à saint Théodule au hameau de Charny, paroisse d'Abondance, paraît plus récente. Le procès-verbal de la visite pastorale de 1606, consulté par le chanoine Rebord, n'en parle pas encore; ceux de 1622 et de 1624 la mentionnent en passant; celui de 1665 dit expressément que la chapelle consacrée à ce saint a été dotée le 27 août 1646 par Claude Blanc; Mgr. Piccard, qui a publié ce document<sup>2</sup>, ajoute en note que la chapelle (ou l'oratoire) existait encore en 1827, puisque cette année on l'agrandit de six pieds. Depuis, elle semble disparue. Mais il est évident que, malgré le silence du procès-verbal de visite de 1606, une chapelle consacrée à saint Théodule au hameau de Charny a pu exister bien antérieurement et que Claude Blanc l'a seulement dotée pour la remettre en état.

Plus récente encore semble avoir été la chapelle de Bernex, qui n'émerge qu'en 1654, ceci dit sous bénéfice des observations générales préliminaires.

Une quatrième aire, dont il est difficile de discerner en ce moment le centre de dispersion, est formée par le Chablais méridional, le Faucigny moyen et les Bornes septentrionales. Ni la direction des vallées, ni le filet des voies de communication, ni la politique des seigneurs ou des autorités ecclésiastiques ne semblent fournir de clef explicative. A ne s'en tenir qu'aux dates d'émergence historique, le lieu central paraît avoir été Bonne, qui avec sa Vierge Noire et les sanctuaires environnants, notamment des Voirons, a été anciennement un lieu de culte important. La chapelle de saint Théodule à Bonne est signalée dès 1470. On trouve ensuite une statue du

<sup>1</sup> REBORD : *Visites pastorales*, t. II, p. 9.

<sup>2</sup> PICCARD : « La Chapelle d'Abondance », *Mém. et Doc. de l'Académie chablaisienne*, t. XIX (1905), p. 67.

saint à repeindre en 1606 à Mégevette, dont il est patron avec St Nicolas (Rebord), des chapelles à Bogève (1578 et 1606), Onion (1606), Mieussy (1554, 1606), Les Gets (1670), Thiez (patronage avec N. D. en 1607, d'après Rebord), Scionzier (1554), Nancy-sur-Cluses (selon Rebord, 1606), Brizon (paroisse filleule de Pontchy et qui a saint Théodule pour patron, visite de 1606, Rebord), le Petit-Bornand (1607, 1610), Etaux (1554; en 1606, elle est sans recteur ni revenu; Rebord), Arenthon (1606) et Reignier (avant 1580, en 1606 et en 1679); enfin, entre Etaux et Annecy, on rencontre à Villy-le-Peloux saint Théodule comme patron associé à Notre Dame en 1607 (Rebord).

Le report sur carte montre un ovale assez régulier; le problème à résoudre reste entier. Le culte de saint Théodule a pu en effet venir à Bonne dans cette aire de quatre directions différentes: du Valais par la vallée du Giffre, de Thonon, de Genève ou d'Annecy.

Cette dernière ville possérait en effet dans l'église Saint-Maurice une chapelle signalée en 1585; mais celle de Veyrier-du-Lac existait déjà en 1543 et celle d'Annecy-le-Vieux en 1581. Il y avait donc là un noyau de culte qui a dû être important, puisque Veyrier possérait en outre une confrérie de saint Théodule sur les attributions de laquelle je ne sais rien de précis<sup>1</sup>.

D'Annecy en Maurienne, la voie de piétons la plus fréquentée passait par les Bauges et venait déboucher à Saint-Pierre-d'Albigny. Des chapelles consacrées à saint Théodule la jalonnaient, comme on peut voir sur la carte; je suppose, simplement pour cette raison, mais sans avoir de documents historiques, que la cinquième aire de dispersion est représentée par le noyau d'Annecy et ses prolongements vers le sud, quoique certaines localités émergent chronologiquement plus tôt qu'Annecy: d'abord Lathuile d'Entrevernes en 1464, puis en 1606, 1609 et 1717, avec un inventaire qui signale l'existence d'un « tableau avec son cadre, couleur rouge contenant l'image de Nostre Dame, celle de saint Théodule et la troisième de saint Antoine ». Ce même inventaire mentionne aussi des reliques: « plus dans le dit armoire est une bourse rouge dans laquelle sont des reliques de saint Théodule avec une inscription et quelques autres petits paquets de reliques sans authentique... »<sup>2</sup>; ces reliques ne sont pas signa-

<sup>1</sup> Les curés de Saint-Maurice d'Annecy et de Veyrier-du-Lac ont répondu à mon ami Cl. Servettaz qu'ils ne possèdent aucun document sur le culte de Saint Théodule dans leur paroisse.

<sup>2</sup> M. l'abbé Pollier, curé d'Entrevernes, a bien voulu m'écrire que la paroisse a été formée en 1717 par juxtaposition d'une partie de la paroisse de Lathuile et d'une partie, plus petite, de la paroisse de Dhérée, aujourd'hui Duingt. Aussi dans la visite pastorale de 1609, la chapelle de Saint Théodule est-elle dite, au chapitre de Lathuile, « chapelle de Saint Théodore d'Entrevernes, sans recteur, attendu résignation »; c'était une chapelle rurale, et non une chapelle d'église (M. Burlet a malheureusement omis, dans son catalogue, de faire cette sorte de distinction). Elle se trouvait à une heure de marche environ de l'église de Lathuile, dans la montagne. Son emplacement était dans le verger actuel de la cure et ses matériaux ont probablement servi à la construction de l'église d'Entrevernes, en 1717. « Il est regrettable, ajoute M. l'abbé Pollier, qu'on n'ait pas continué cette dévotion et qu'on n'ait pas dédié un autel à ce saint dans la nouvelle église, ce qui aurait été logique. »

lées par M. Burlet. On trouve ensuite: La Motte-en-Bauges, en 1580, Arith en 1633, Le Noyer en 1581, Cimitrel (tombé de nos jours au rang de hameau) et Aillon le Vieux en 1581, Sainte Reine en 1580. Dans cette série, Arith semble aberrant ou plus récent. Enfin, à Cruet est signalée une chapelle de saint Théodule dès 1497.

Si l'on pouvait s'appuyer sur ces dates, il conviendrait peut-être de regarder le noyau d'Annecy comme dérivé d'Entrevernes; et on pourrait peut-être rattacher Cruet à l'aire de Flumet et Marthod. Seuls des documents d'archives pourront jeter quelque lumière sur ce point spécial. De toutes manières, les dates les plus anciennes sont jusqu'ici celles des extrémités de la voie des Bauges, Entrevernes et Cruet. L'absence de tout sanctuaire à Saint-Pierre d'Albigny, centre important de cultes populaires, ne laisse pas aussi d'étonner.

Une dernière aire, la sixième, a pour centre Chambéry, où se trouvait, dans le trésor de la Sainte Chapelle, un reliquaire décrit par l'inventaire de 1483:

« Un reliquaire figurant le bras et la main de saint Théodule (*sancti Theodoli*), dans lequel est une portion du bras de ce saint; sur le piédestal est écrit *bracchium sancti Theodoli episcopi et confessoris*, avec quelques pierres précieuses, le tout en argent doré<sup>1</sup>. »

Il n'est plus fait mention de ce reliquaire, ni des reliques, dans l'inventaire de 1542. C'est entre ces deux dates qu'émergent dans les documents historiques les chapelles de Montagnole, avec confrérie de saint Théodule, en 1494; de Vimines, en 1497; de Saint-Jean-d'Arvey en 1497; de Tresserve près Aix, même année; alors que la chapelle, avec confrérie, de Barberaz n'apparaît qu'en 1550. Il y a eu certainement une raison pour déterminer de telles localisations, peut-être l'influence d'une famille noble qui honorait spécialement saint Théodule. Vers l'ouest, le cercle ainsi formé était jalonné par la chapelle de la maladrerie du Bourget, signalée dès 1493 (et non 1497 comme dit M. Burlet) dans un procès-verbal de visite, qui dit qu'on voyait dans la maladrerie fondée par Odon de Luyrieux « une chapelle *neufve* en l'honneur de saint Ours, de saint Avre et de saint Théodule<sup>2</sup>. »

La création de confréries de saint Théodule à Montagnole et plus d'un siècle plus tard à Barberaz est un fait curieux à signaler. On ignore totalement quel était leur but et pourquoi ce saint a été choisi par elles comme patron. M. Pérouse, l'érudit archiviste du département de la Savoie, a bien voulu faire à mon intention des recherches sur ce point. Il m'écrit qu'il a fouillé et cherché un peu partout, mais en vain: « les documents dont je dispose, dit-il, ne sont guère que des actes officiels ou notariés... le seul texte qui vous intéresse que j'aie rencontré et qui concerne la confrérie de Barberaz est un acte du XVI<sup>e</sup> siècle tout bonnement relatif à la mise en valeur des

<sup>1</sup> A. FABRE : *Le Trésor de la Chapelle des Ducs de Savoie*, 1<sup>re</sup> édition. Vienne, 1868, p. 58.

<sup>2</sup> BURNIER : *Le Château et le Prieuré du Bourget*. Chambéry, 1864, p. 197. On remarquera que le saint principal au Bourget était saint Maurice; que Saint Ours (de Soleure) et Saint Théodule appartiennent aussi au cycle thébénien, mais non Saint Avre (voir au 25 octobre).

vignes qu'elle possédaient ». Peut-être a-t-on le droit de supposer que saint Théodule a été choisi et invoqué à la suite d'une série d'orages qui avaient abîmé les récoltes dans la région de Chambéry. On peut à ce propos signaler que, selon le procès-verbal de la visite de 1606, la confrérie du Saint-Esprit de Bellecombe-en-Bauges « s'exerçait le jour de Pentecôte et saint Théodule »<sup>1</sup>.

Complètement isolée est jusqu'ici en Maurienne la chapelle de saint Théodule à Montgellafrey, au surplus signalée seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle (Burlet).

On pourrait par contre attribuer à l'influence diocésaine genevoise la fondation des chapelles de Chêne en Semine (visite de 1581) et de Jonzier-Epagny, où (selon le procès-verbal de la même année) « le curé était tenu à dire grand'messe, matines et vêpres en l'honneur du saint le jour de sa fête <sup>2</sup>. »

### III

Quoique, comme organisateur du culte des martyrs de la Légion Thébéenne, l'évêque d'Octodurus ait été englobé dans la même catégorie hagiographique que saint Maurice et ses compagnons plus ou moins historiques (Candide, Exupère, Victor, Vital, Ours, etc.), saint Théodule n'est pas un saint militaire. Ce fait est très important pour l'intelligence du culte qu'on lui a rendu non seulement en Suisse, mais aussi en Savoie.

Il se peut que la diffusion du culte de saint Maurice ait contribué à celle de saint Théodule. J'ai donc cherché à déterminer les cas de coïncidence en Savoie des deux cultes; car saint Maurice fut dès le X<sup>e</sup> siècle l'un des saints le plus répandus en Savoie dans tous les diocèses, et devint en 1603 le patron particulier de la Maison régnante.

Il arrive souvent que certaines chapelles intérieures sont dédiées à deux ou plusieurs saints; des associations de ce genre sont par exemple fréquentes en Savoie pour saint Sébastien et saint Roch, ou saint Antoine, contre la peste; et ceci pour des raisons non pas liturgiques, mais prophylactiques populaires. Mais l'association de saint Maurice et de saint Théodule n'est signalée nulle part, soit dans le catalogue de M. Burlet, soit dans les visites pastorales.

C'est aussi que saint Maurice est un saint militaire, invoqué par les gens d'armes, les seigneurs, les hauts barons, ainsi que par les cités qui redoutent d'être prises d'assaut et pillées; au lieu que saint Théodule est dès les débuts, en sa qualité de pieux évêque, un saint pacifique qu'invoquent ceux qui vivent de la paix, non de la guerre, à savoir les cultivateurs et les bergers.

L'attribut par excellence de saint Théodule était la cloche. « Il n'est point de

<sup>1</sup> REBORD : *Visites pastorales*, t. II, p. 79.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. 22 et 43; t. II, p. 347.

légende plus étrange, ni de plus populaire que celle de la cloche de saint Théodule<sup>1</sup>. Ce prélat étant à Rome, le Saint-Père lui fit présent d'une cloche. Comment traverser les monts ? Théodule, qui passait pour un thaumaturge, recourut à un singulier moyen. Il força, dit-on, le diable d'apparaître et le somma de rendre saine et sauve la cloche à Sion. Il en coûta beaucoup de sueurs au prince des légions infernales ; mais la cloche devança le prélat et arriva à son but. Aucun acte du démon n'a été consacré par un aussi grand nombre de monuments que celui-là : médailles et monnaies d'or, d'argent et de cuivre, frappées à tous les âges, en perpétuent le souvenir (*fig. 3*). L'église de Saint-Théodule, à Sion, offre de curieuses sculptures, représentant quatre épisodes du voyage pendant lequel l'esprit subtil, asservi à la puissance épiscopale,

dut lui servir de portefaix. La cloche de saint Théodule n'est point un mythe. Après avoir longtemps séjourné au clocher de l'église de Sion, elle se fendit. Les fragments en furent conservés comme reliques. Pas une cloche ne se fondait dans tout le diocèse sans qu'un petit morceau de la cloche sainte ne fût jeté au creuset pour infuser à la nouvelle quelques-unes de ses vertus. En 1491, l'église Saint-Etienne, à Moudon, en reçut une particule avec solennité. Quelques autres églises vaudoises et fribourgeoises furent également favorisées par le chapitre sédunien, qui leur envoya de ces paillettes d'airain, aussi prisées alors que le seraient aujourd'hui la limure des chaînes de saint Pierre<sup>2</sup>. » Des documents publiés par feu Gonthier<sup>3</sup>, il ressort qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, dans le diocèse de



FIG. 3. — Musée de Genève. Thaler de 1501, de Mathieu Schinner, évêque de Sion (1499-1522) : Saint Théodule. Légende : *Precibus sancti Theoduli dimissa est culpa*<sup>4</sup>.

Genevois, du métal de la cloche de saint Théodule passait pour préserver de la foudre.

Quand Raverat nous dit que saint Théodule était le protecteur attitré des bergers sur les flancs du Buet, il ne rend l'idée primitive que très atténuée ; en fait, ce ne sont pas les bergers qui étaient protégés, mais bien les pâturages qui se trouvaient dans le rayon d'accès des sons de la cloche de la petite chapelle de saint Théodule.

Cet aspect du culte rendu à saint Théodule en Savoie fournit la clef cherchée.

Si, en effet, il avait été simplement un protecteur des bergers, on aurait dû constater une répartition géographique identique à celle des pâturages, exception

<sup>1</sup> On a déjà dit ci-dessus qu'il y a eu confusion populaire entre deux évêques du nom de Théodore-Théodule.

<sup>2</sup> BLAVIGNAC : *La Cloche*, Paris, 1877, p. 235-236.

<sup>3</sup> GONTHIER : *Oeuvres historiques*, t. I, p. 418, 495 (d'après Burlet, *Culte de Dieu*, p. 249.).

<sup>4</sup> DE PALÉZIEUX DU PAN, *Numismatique de l'évêché de Sion*, Rev. suisse de Num., t. XIV, 1908, p. 302, n° 80.

faite des régions qui possédaient déjà un protecteur attitré des troupeaux comme saint Antoine, saint Guérin, saint Grat, etc. Or, il n'en est rien. Le culte s'est répandu non pas seulement dans les régions à pâturages, mais aussi dans les vallées, et même surtout dans des régions riches. Si on se reporte à une carte économique de la Savoie, en tenant compte des données telles qu'elles se présentaient aux XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, on voit que saint Théodule a été surtout invoqué dans les régions où la grêle et la tempête peuvent abîmer, et abîment souvent, les récoltes de céréales et les vignobles d'une part; où, d'autre part, des orages violents peuvent produire des glissements de terrains et la destruction des prés, et leur dérochement par inondations. Flumet, Bonne, Cruet, Chambéry, etc., sont des localités où les orages déterminent des cataclysmes graves; les hautes vallées de l'Arve et du Giffre, l'aire ovaloïde du moyen Faucigny, la ligne Entrevernes-Saint-Pierre-d'Albigny sont des régions à grêle et à ouragans. C'est contre ces risques atmosphériques qu'on invoquait saint Théodule, en faisant sonner une cloche qui possédait un pouvoir tout spécial, identique à celui de la cloche de saint Ruph<sup>1</sup>.

J'avoue qu'aucun texte savoyard, sauf deux indications très brèves sur la cloche de saint Théodule, ne supporte cette interprétation. Je n'en vois pas de meilleure, pourtant; et je ne suis pas le premier à avoir été frappé par l'anomalie que paraît présenter l'extension en Savoie du culte de ce saint:

Charles-Auguste de Sales, en racontant, de la manière charmante qu'on sait, la *Vie* de son oncle, cite parmi les saints qu'il « a voulu estre celebrez en son diocèse d'un service particulier, selon les vieilles ou nouvelles coutumes: en aoust, le dix-septiesme jour, saint Théodule, confesseur pontife, qui a présidé tres-heureusement à la prochaine Eglise de Sion, avec une merveilleuse sainteté de vie, et duquel la mémoire est partout tres celebre ès provinces des Allobrogies pour la multitude et frequence de ses miracles; office demy-double<sup>2</sup>. »

Cette prescription, avec sa justification, fut introduite dans les *Constitutions synodales* du diocèse de Genève; on peut donc lui attribuer la fondation d'un certain nombre de sanctuaires consacrés à saint Théodule au début du XVII<sup>e</sup> siècle, soit par des particuliers, soit par des prêtres qui tenaient à obéir aux injonctions de leur saint évêque. Mais cette influence « savante » a été relativement faible; elle n'a pu avoir d'action que parce qu'une dévotion vraiment populaire existait préalablement, basée sur de nombreux miracles dont nous ignorons la nature, mais qu'on doit supposer agraires et non pas médicaux.

Ces fondations se sont continuées au cours du dix-septième siècle et pendant une partie au moins du dix-huitième, comme on peut voir en se reportant aux dates d'émergence historique données ci-dessus. Mais l'influence liturgique et épiscopale a

<sup>1</sup> Pour la théorie générale des cloches prophylactiques, voir G. BELLUCCI : *La Grandine nell'Umbria*. Perugia, 1903.

<sup>2</sup> Charles-Auguste de SALES : *Histoire*, etc. Paris, Vivès, 1870, t. I, p. 374 et 375.

certainement cessé très tôt: déjà dans l'édition publiée en 1668 par Mgr. d'Arenthon d'Alex des *Constitutions synodales* de saint François de Sales, on trouve au mois d'août la fête de saint Théodule comme une « feste de dévotion », non plus comme une « feste de commandement <sup>1</sup>. »

Il faut ajouter que la Saint-Roch, dont la fête tombe également le 16 août, est dans ce texte située aussi au rang des simples fêtes de dévotion, alors qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles c'était une fête de commandement, à cause de la peste. A ce propos, on remarquera que malgré la coïncidence des dates, il n'y a pas eu confusion ni convergence entre le culte des deux saints. Nulle part des oratoires ou des chapelles intérieures n'ont été normalement partagés entre eux comme entre les saints Fabien et Sébastien; et, pour autant que j'aie pu me renseigner, nulle part l'un des rituels n'a réagi sur l'autre. Les attributions des deux saints étaient vraiment trop différentes; il ne paraît même pas que saint Théodule ait été invoqué contre les épidémies des bestiaux.

D'ailleurs, l'association de saint Théodule avec la Vierge ou avec un autre saint au XVII<sup>e</sup> siècle dans une même chapelle ou à un même autel ne doit pas être regardée comme une combinaison de cultes populaires: elle est due simplement à des règlements d'ordre intérieur, si, je puis dire, surtout financiers. En lisant les procès-verbaux des visites pastorales, et surtout de celles de saint François de Sales, on constate qu'en bons administrateurs, les évêques ont uni les fondations pieuses dont chacune isolément était devenue insuffisante. Et si, comme cela arrive souvent au début du XVII<sup>e</sup> siècle pour des saints anciens, ou dont le rôle commençait à diminuer (sainte Madeleine des lépreux, saint Antoine du feu des ardents, etc.), les revenus affectés au culte par des donateurs morts dès longtemps ou dont les héritiers avaient disparu ou s'étaient appauvris, tombaient à zéro, le visiteur donnait un délai de restauration, après lequel la chapelle était « rasée » et le culte spécial aboli.

Cette règle générale s'est un peu moins appliquée à saint Théodule qu'à d'autres saints, précisément parce que saint François de Sales désirait que son culte fût maintenu. A Mégevette et à Passy, il ordonne, en 1606, de « repaindre son image »<sup>2</sup>,



FIG. 4. — Musée de Genève. F. 333. Relié en bois découpé, provenant de Sion. Saint Théodule.

<sup>1</sup> *Constitutions synodales*. Annecy, Jacques Clerc, 1668, p. 61.

<sup>2</sup> Cf. REBORD : *Visites pastorales*, t. II, p. 417, 488.

à Flumet, la même année, lors de la consécration par lui-même de la nouvelle église, il réglemente son culte<sup>1</sup>. Mais dans de nombreux cas, il n'y avait plus rien à faire et le procès-verbal se contente d'enregistrer le transfert du culte de saint Théodule à la chapelle ou à l'autel consacrés à un autre saint: saint Grat à Aillon et à Sainte-Reine, en 1606; saint Roch à Veyrier, en 1606 et à la collégiale d'Annecy, en 1610; saint Claude à Mégève, en 1606; saint François d'Assise à Mieussy, en 1606; saint Pierre au Petit-Bornand, en 1607; saint Blaise à la chapelle d'Abondance, en 1606<sup>2</sup>.

Bien mieux, le processus a même été appliqué à des saints plus récents. C'est ainsi qu'à Arenthon, qui a pour patron saint Théodule, existe dans l'église, selon M. l'abbé Lyonnaz, curé d'Arenthon, à qui je dois ces renseignements, « un reliquaire qui renferme des reliques de saint Théodule, de saint Sébastien et de saint François de Sales; le reliquaire est surmonté de trois bustes représentant les trois saints sus-nommés. Le jour de la fête patronale, le 18 août (au lieu du 16) ce reliquaire est exposé à la vénération des fidèles. D'après la tradition dans la paroisse, saint Théodule est invoqué pour guérir le flux de sang ». M. Lyonnaz n'a pas trouvé de documents sur la date à laquelle saint Théodule est devenu patron d'Arenthon<sup>3</sup>. On voit qu'à deux saints anciens a été annexé un saint du dix-septième siècle; mais comme ce saint est fêté le 29 janvier et que la fête de saint Sébastien, protecteur contre la peste, tombe depuis un temps immémorial au 20 janvier, on ne saurait attribuer à cette concentration le changement de date.

Le mécanisme de concentration a également agi sur les chapelles « hors l'église » et sur les petits oratoires que la dévotion populaire tendait à délaisser. C'est ainsi que la chapelle de saint Théodule située sur le territoire de la paroisse de Samoëns au lieu dit du Crest de Guibert fut abandonnée vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le culte de saint Théodule uni au maître-autel de l'église paroissiale avant 1606<sup>4</sup>. De même s'expliquerait peut-être cette anomalie de saint Théodule co-patron avec Notre-Dame des paroisses de Thyez en 1606 et de Villy-le-Peloux en 1610<sup>5</sup>. On voit aussi à la Motte-en-Bauges le culte de notre saint transféré à l'autel de l'Annonciation de la Vierge en 1606<sup>6</sup>; on peut supposer que cette annexion était destinée à satisfaire partiellement aux réclamations des hameaux.

Ce furent là les premiers symptômes d'un processus d'effacement du culte d'un saint qui a eu dans certaines régions de la Savoie pendant le moyen âge une grande renommée, mais qui est de nos jours entièrement sorti de l'usage et de la mémoire

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 297.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 11, 602, 732, 28, 414, 428, 496, 8. Ce sont des dates extrêmes; l'union a pu se faire plusieurs années auparavant.

<sup>3</sup> Le saint est représenté à l'église sur un vitrail moderne exécuté par la maison Bessac, de Grenoble, et par une statue de terre cuite qui n'a rien de particulier (Lyonnaz).

<sup>4</sup> REBORD : *Visites pastorales*, t. II, p. 612.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 668 et 750.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 449

populaires. Sur plus de quatre cents communes touchées par mes *Questionnaires* ou mes enquêtes directes et indirectes, fort peu fournissent sur le culte de saint Théodule des renseignements contemporains, alors que pour saint Antoine, par exemple, la masse des matériaux recueillis est considérable.

M. l'abbé Adolphe Buclin, curé de Lathuile, dont Entrevernes dépendait avant 1717, m'écrivit qu'il n'existe dans son église ni reliques de saint Théodule, ni ex-votos en son honneur; M. l'abbé Pollier, curé d'Entrevernes, dit aussi que le tableau et les reliques signalés par l'inventaire de 1717 (date de la séparation de Lathuile et d'Entrevernes et de l'érection de cette dernière localité en paroisse) ont disparu<sup>1</sup>; «les vieux de la paroisse ne savent rien de cette dévotion ancienne dans leur village». Les curés de Mieussy, de Scionzier et d'Etaux n'ont pu fournir aucun renseignement sur le culte de saint Théodule; rien non plus pour Bogève, d'autant plus que tous les vieux documents de la cure ont été incendiés par la foudre.

A Bernex aussi, le culte semble complètement disparu, au témoignage de M. l'abbé Sermet, curé de cette paroisse: « Pendant longtemps il y a eu à Bernex, au sommet du col qui conduit en Suisse et à Novel, à deux bonnes lieues du chef-lieu, une chapelle dédiée à saint Théodule, apparemment construite par les soins des barons de Blonay, propriétaires de toutes les montagnes sises au pied de la Dent d'Oche. En temps de sécheresse, les pâtres et paysans s'y rendaient en pèlerinage et mes vieillards racontent qu'entre 1840 et 1850, lors d'une dernière procession, les prières de la paroisse avaient été si vite et si bien exaucées qu'après de longs jours d'une chaleur torride et sans eau, alors qu'aucun nuage ne paraissait encore à l'horizon, une pluie torrentielle s'abattit sur les pèlerins avant qu'ils n'eussent atteint le pied de la montagne; et le porteur de gonfalon dut recourir à toute son énergie pour empêcher la rupture des rangs qu'il put maintenir jusqu'à l'église. »

« Blonay a passé et ses montagnes appartiennent à une société qui englobe toute la commune. Mais la chapelle est tombée de vétusté; j'en ai constaté les rares débris (quelques pierres de taille, une pièce de bois vermoulu) au milieu d'un petit pierrier. Mon prédécesseur avait pensé la restaurer. Entre 1880 et 1890, il y fit monter du sable dans les tabliers des jeunes filles et de la chaux sur les épaules des jeunes gens... Pourquoi le projet échoua-t-il, je l'ignore. Et je ne pense pas que jamais il revienne sur l'eau. »

Il en est de même de la chapelle du Buet, que des amis ont vainement cherchée aux environs de la Pierre à Bérard pendant l'été de 1924, et sans doute de la grande majorité des autres chapelles consacrées jadis à saint Théodule. Pourtant mon enquête est loin d'être complète; et je serais heureux de recevoir des renseignements nouveaux, même négatifs. Tout, dans une enquête systématique comme celle-ci peut être utile; le moindre petit fait peut mettre sur la voie d'une explication.

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 275, note 2.

C'est ainsi qu'un passage de la lettre de M. l'abbé Sermet prouve qu'au cours des siècles les attributions de saint Théodule se sont compliquées. Au début, comme en témoigne la légende de la cloche, le saint est uniquement invoqué contre les orages, la foudre et la grêle, donc aussi contre les pluies persistantes. Mais c'est une règle générale, dans le rituel populaire météorologique, qu'on peut invoquer un même saint pour deux phénomènes contraires. J'ai étudié ailleurs<sup>1</sup> les rites de pluie et de sécheresse en Savoie et l'activité dans ces deux sens opposés a été notée pour saint Concord à Lémenc, N.-D. de Bonne Nouvelle à Villargondran, N.-D. de Briançon en Tarentaise, sainte Anne aux Aravis, N.-D. de Compassion à Belleville en Tarentaise; il convient donc d'adjoindre à cette liste saint Théodule, au moins à Bernex. Il se pourrait que ce soit à cette catégorie spéciale de «miracles» que faisait allusion saint François de Sales et non pas seulement à la protection contre la grêle.

Pour évaluer scientifiquement l'extension du culte de saint Théodule en Savoie, il faudrait, à la carte ici reproduite, comparer celles de l'extension des cultes de sainte Agathe et de sainte Barbe, et même des cierges de la Chandeleur, qui tous ont des rapports directs avec le mécanisme de protection contre la foudre et l'orage. La répartition géographique du culte de sainte Agathe a été étudiée précédemment: on a discerné en Savoie deux noyaux principaux, celui de Queige dans la vallée de Beaufort et celui de Rumilly. Or saint Théodule n'apparaît dans aucune des régions dévolues à sainte Agathe et réciproquement. L'existence de reliques de ces deux saints, et d'un grand nombre d'autres, à Chambéry et à Saint-Maurice-d'Annecy n'entre naturellement pas en ligne de compte: c'étaient des capitales où il était naturel de centraliser les divers cultes ruraux.



FIG. 5. — Musée de Genève. N° 1684. La Vierge entre saint Théodule et saint Antoine, peinture du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant de la chapelle de saint Martin, à Evolène, Valais.

<sup>1</sup> *Notes comparatives de Folklore savoyard*. Chambéry, Dardel, 1921, p. 18-23.

Mon enquête sur sainte Barbe n'est pas terminée. Les documents d'archives ne conduisent pas au-delà de 1458 (Granier en Tarentaise) et 1459 (église des Dominicains à Chambéry); l'inscription des chapelles à sainte Barbe se fait au XVI<sup>e</sup> siècle pour huit paroisses sur douze dans le diocèse de Genevois; au XVIII<sup>e</sup> pour dix sur treize en Tarentaise; pour six sur sept en Maurienne. Sous bénéfice des remarques préliminaires, le culte de sainte Barbe en Savoie semble donc beaucoup plus récent que celui de saint Théodule. Pourtant, le culte de sainte Barbe est l'un des plus anciens et des plus répandus de l'Europe. L'hypothèse se présente que la sainte a pu remplacer, comme protectrice contre la foudre, le saint valaisan; mais comme la coïncidence ne porte que sur les paroisses de Gémilly, Mégève et Passy, et que d'ailleurs les deux saints ne se rencontrent pas associés dans une même église (comme c'est souvent le cas par exemple pour saint Sébastien et saint Roch, tous deux invoqués contre la peste), on ne signale ici cette hypothèse que comme une pierre d'attente.

Le remplacement des personnages aurait d'ailleurs exigé un remplacement de dates: saint Théodule se fête le 16 août, en plein été et semble surtout, par suite, être le protecteur des moissons à faire ou des gerbes, des meules et des granges, selon le climat et l'altitude. Par contre, sainte Agathe tombe au 5 février, soit à la fin de l'hiver; et sainte Barbe au 4 décembre, soit au commencement de cette saison. Si sainte Agathe et sainte Barbe sont invoquées contre les incendies (y compris ceux que détermine la foudre), c'est uniquement à cause d'un thème particulier de leur légende: le voile de la sainte à Catane pour la première et la mort de son père, foudroyé par le feu du ciel, pour la seconde. Leur culte spécial a donc une origine littéraire. Par contre, il n'y a dans le culte de saint Théodule d'autre élément légendaire que le motif de la cloche, qui n'a servi qu'à justifier une croyance populaire antérieure dans la force magique directe du son des cloches contre les nuages de foudre et de grêle.

Isolée semble la pratique en usage à Arenton d'invoquer saint Théodule contre le flux de sang.

Il se pourrait que pour comprendre le culte de saint Théodule en Savoie, on doive plutôt étudier parallèlement les autres protecteurs invoqués au mois d'août. Cette comparaison nous entraînerait ici trop loin; il suffit de signaler que de grands pèlerinages avaient lieu en Savoie le 5 août à N.-D. de Vie et à N.-D. des Neiges; le 15 août, jour de l'Assomption, à N.-D. de Grâce (ou de Confort), ainsi qu'à de nombreuses Notre-Dames locales. Ce qu'on demandait surtout, c'était la préservation des récoltes, donc aussi une garantie contre la foudre et l'incendie. Il se peut qu'il y ait eu contamination du 15 au 16 août, fête de saint Théodule, problème spécial qui sera étudié à propos des cultes locaux en Savoie de la Sainte Vierge.

#### NOTE ADDITIONNELLE

On a rappelé ci-dessus que l'évêque d'Octodurus a « découvert » le corps de saint Maurice et de ses compagnons et fondé leur culte. Les recherches récentes de M. de Manteyer sur les origines orientales des saints de la région des Alpes françaises<sup>1</sup> ont résolu le problème si discuté de celles du culte de saint Maurice et de la Légion dite thébaine ou thébénne. Comme ce culte intéresse à la fois la Suisse et la Savoie, il importe de signaler ici, à propos de saint Théodore, le résultat des recherches de M. de Manteyer.

Un premier fait qui se dégage est que seule la ville de Lyon a possédé des martyrs en nombre suffisant pour n'avoir pas besoin d'en chercher ailleurs; toutes les autres cités des Alpes, Marseille, Toulon, Arles, Avignon, Gap, Grenoble, etc., en étaient démunies et se sont procuré des martyrs en Afrique, en Egypte, en Asie Mineure soit directement (d'où les légendes de débarquement miraculeux sur les rives de la Méditerranée), soit indirectement par Rome, qui elle-même en avait fait venir pour, par ce procédé d'emprunt, augmenter sa propre sainteté et constituer, si l'on peut dire, un stock d'exportation de reliques.

Ce fait général était connu: mais ce qu'il y a de nouveau dans le mémoire de M. de Manteyer, c'est l'analyse du mécanisme et la possibilité qu'il a découverte dans les martyrologes et autres catalogues des premiers siècles du christianisme, de dater la plupart des emprunts alpestres avec une grande sûreté. Or, Rome et Lyon étant les seuls centres assez riches en martyrs pour jouir d'un prestige universel, d'autres villes éprouvèrent le désir de devenir des centres du même ordre à leur tour. En vertu de cette tendance, saint Ambroise, en attendant qu'il devint un grand saint à son tour, « découvrit » en 386 à Milan les martyrs Protais et Gervais, auxquels fut adjoint Celse; cet exemple est suivi par Théodore d'Octodurum qui « découvre » six corps qu'il transforme en martyrs militaires; Eusèbe, évêque de Bologne, trouve aussi des martyrs surgis du sol. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les églises des Gaules manquaient toutes de martyrs; elles s'en procurèrent soit par le procédé direct indiqué à l'instant, soit, comme j'ai dit, par des importations: Jean Cassien revenant de Palestine ou d'Egypte apporte saint Victor à Marseille; saint Honorat revenant d'Italie amène saint Magne de Cappadoce, saint Basile de Bologne, saint Pancrace, prétendu évêque en Sicile, saint Tropez martyrisé à Pise. Et Rome fait cadeau à Arles, par mesure politique, d'un martyr Trophime qui n'est qu'une mauvaise lecture d'un martyr Serapion, et d'un martyr Respice, qui est la déformation graphique du martyr Orfasius.

<sup>1</sup> G. DE MANTEYER : « Les origines chrétiennes de la II<sup>e</sup> Narbonnaise, des Alpes Maritimes et de la Viennoise », *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, t. 43. Gap, 1924. Pour Saint Maurice, cf. p. 121-126.

De même, l'évêque Théodore a fabriqué de toutes pièces à Octodurus un centre, ensuite transféré à Sion, de culte des martyrs; mais il l'a fait avec envergure, puisqu'il en a « découvert » six d'un coup. Ce sont Maurice, Exupère, Candide, Victor, Innocent et Vital. En se reportant aux catalogues des martyrs, on constate qu'aucun des cinq compagnons de Maurice ne s'y trouve. M. de Manteyer a donné la liste des martyrs d'Apamée, de Nicopolis, etc., et dressé un tableau de tous les passages consacrés aux 10 et 11 juillet, au 2 et au 14 février, qui comprennent le nom de Maurice; il est arrivé ainsi à restituer un *Candelus* qui est le point de départ du *Candide* d'Agaune et mieux que cela, à découvrir dans le martyrologue hiéronymien, au 14 février, les autres compagnons de Maurice; mais dans les graphies des trois manuscrits (d'Epternach, de Berne et de Wissembourg), il y a de telles déformations, et même, si l'on ose dire, de tels coqs-à-l'âne, que l'identification eût été impossible si l'on n'avait eu que l'un ou l'autre de ces manuscrits.

Je renvoie aux textes donnés *in extenso* par M. de Manteyer. Le résultat des comparaisons donne: Victor vient d'une déformation de *lector*, accolée au prototype de Maurice, dont je reparlerai; *Candidus* est l'arrangement d'un martyr *Kandidos*-*Candelus* qui était le chef de file d'une série indiquée dans le Syriaque au 12 février; un certain Agathon avait la qualité d'*exorciste*; *orciste* est tombé et *ex.* a donné *exercitus* d'une part (d'où saints militaires) et *Exuperius* de l'autre; Innocent est identique à Vincent d'Interamnées sur la voie flaminienne (basilique dédiée dès le IV<sup>e</sup> siècle); Vital est celui de Spolète; c'était un soldat; il est indiqué comme martyr à Alexandrie en compagnie de 44 ou de 84 compagnons, qui sont devenus mille quatre-vingt-quatre par abréviation de *mil(ites)*. Ainsi la « légion » se fait par erreurs de graphies accumulées et le caractère militaire est transposé de l'exorciste Agathon et du soldat Vital à tout le groupe dit d'Agaune.

Le plus curieux est que le chef même de la Légion, Maurice, n'était même pas soldat et ne faisait pas partie du groupe des martyrs militaires d'Alexandrie. Les manuscrits cités donnent la série *Moyseos*, *Mosyeos*, *Morseios*; et quand tout le groupe du 14 février fut transposé au 10-11 juillet, la graphie devint *Maurici(us)*. Ce nom est partout accompagné de l'épithète de *lector*; ce Moïse, devenu Maurice, était lecteur (de l'Evangile) à Alexandrie; on a en fait le chef des soldats martyrs probablement sur l'erreur de lecture *victor*, ensuite personnifiée en saint Victor.

Telles sont les conséquences d'une rigoureuse comparaison des textes. Mais il reste pourtant un problème: en relisant, grâce à M. de Manteyer, ces listes de martyrs dans les trois manuscrits, je constate la coexistence d'un grand nombre d'autres martyrs qui auraient, à ce qu'il semble, aussi bien fait l'affaire de Théodore, par exemple toute la série:

*In Alexandria Natl. scorum Basiani. Tonion. Moyseos. Bassion. Dionisius et Arimonius. Arphasi.*

Cette série se trouve dans le manuscrit de Wissembourg; dans celui d'Epternach, Morsieos est accolé à Basianos et à Cyrion prêtre; dans celui de Berne, à Cyrion prêtre, Bassion et Agathon exorciste. Comment se fait-il que l'évêque Théodore n'ait pas tranquillement pris la série complète, plutôt que de choisir ses martyrs de droite et de gauche? C'est, dira-t-on, que la liste qu'il utilisait, ou qu'il avait apprise par cœur, ou qu'on lui avait communiquée à Rome ou ailleurs, comportait une autre série que celle des manuscrits que nous possédonss.

Sans doute, il a dû y avoir quelque raison de cet ordre, sinon d'un ordre tout différent: si on se reporte aux leçons du 10 et du 11 juillet, où le nom *Mauricius* est bien net, les collègues du martyr sont différents encore des cinq compagnons d'Agaune; il y a notamment un *Théodore* ou *Theodole* (ms. de Berne) qui aurait dû, à ce qu'il semble, inspirer à l'évêque du même nom la série Leonce, Mellitus, Anicet, Gorgonius, Jason, etc.

C'est peut-être ce rapprochement qui donne la clef du problème: nous ne possédonss pas, naturellement, tous les catalogues de martyrs qui ont circulé au temps de Théodore d'Octodurus: il se pourrait qu'il ait emprunté ses six saints à une série où se trouvait inscrit aussi le martyr dont il portait lui-même le nom. Je soumets cette hypothèse à M. de Manteyer, à défaut de mieux; car elle ne résout pas absolument le problème de la juxtaposition bizarre des six martyrs d'Agaune.

